



## RAPPORT DE LA MAIRESSE

### Faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2021

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec et à la lumière du rapport financier dressé par l'auditeur indépendant Mme Anick Millaire, CPA, CA de la firme Allard Guilbault Mayer Millaire Inc., c'est avec fierté que je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice 2021.

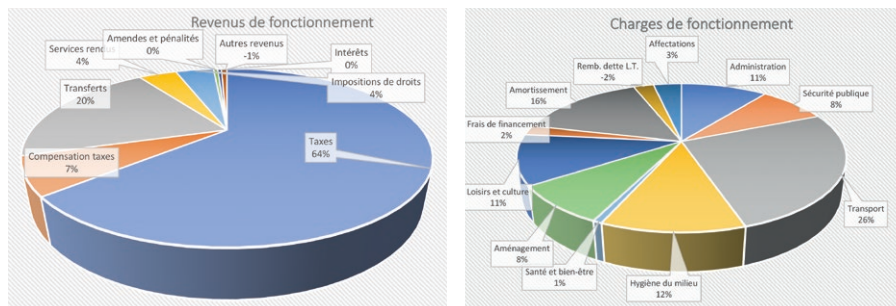
Ce rapport sera diffusé sur le territoire de la municipalité par l'entremise du journal local.

### Rapport financier 2021

Les revenus de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2021 ont été de l'ordre de 7 263 197 \$ alors que les charges de fonctionnement représentent 6 189 263 \$ incluant l'amortissement ce qui résulte à un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 779 873 \$, montant principalement basé sur l'augmentation des droits de mutation et des compensations tenant lieu de taxes supérieurs aux prévisions budgétaires.

La municipalité dispose d'un surplus de fonctionnement non affecté de l'ordre de 966 502\$, d'un surplus de fonctionnement affecté de 805 335 \$ et de 274 174 \$ en fonds de roulement disponible ainsi qu'un solde disponible de règlement d'emprunt fermé de 35 047 \$.

Considérant que plusieurs travaux d'infrastructures ont été réalisés au cours de l'année 2021, il restait un montant de 1 206 310 \$ à financer au 31 décembre 2021 dont une grande partie sera financée par le Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) et le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ).



La firme Allard Guilbault Mayer Millaire a présenté son rapport au cours de la séance du 9 mai 2022 et mentionne que les états financiers consolidés donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Ferme-Neuve ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les dépenses d'investissements réalisés au cours de l'exercice sont de l'ordre de 765 842 \$. Les principaux projets réalisés sont les travaux de reconstruction et de pavage de la 9e avenue, les travaux de reconstruction de la 17e rue, lesquels sont financés par des subventions gouvernementales.

S'ajoute à ces projets, le parc d'hébertisme, l'acquisition de matériel roulant et d'équipement, le système informatique ainsi que plusieurs autres travaux d'infrastructures routières.

Il est important de noter que tous les autres éléments du cadre financier sont respectés rigoureusement.

Nous vous invitons à consulter le rapport financier détaillé sous l'onglet "FINANCE-BUDGET" de notre site internet accessible à [www.municipalite.ferme-neuve.qc.ca](http://www.municipalite.ferme-neuve.qc.ca).

Je désire également vous informer de trois grands projets sur lesquels nous travaillons actuellement et qui pourront être réalisés au cours de 2022-2023 dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – volet Redressement;

- 1- Réfection de la Montée Leblanc et de la route 17 CIP, 22 M \$;
- 2- Stabilisation des berges Rang 1 de Wurtèle;
- 3- Revitalisation du Centre-Ville;

N'hésitez pas à nous rejoindre pour plus d'informations.

Diane Sirard,  
Mairesse

### Relocalisation du Centre de santé

L'ancien hôtel de ville, actuellement le Centre de santé du 70, 12e Rue devrait servir à l'automne 2022 de local pour un CPE temporaire. Il accueillerait de 25 à 30 enfants durant la période de construction du futur CPE. À la fin de cette période de location, ce bâtiment sera mis en vente.

Le Centre de santé logera dorénavant au 125, 12e rue (Hôtel de ville) dans la partie présentement occupée par le Parc régional de la montagne du Diable, ces locaux seront transformés pour recevoir les médecins, le bureau des prélèvements ainsi qu'une salle d'attente.

Les bureaux du PRMD déménageront au village des bâtisseurs, seul, un bureau permanent sera localisé du côté de la municipalité pour permettre au personnel du parc de continuer à donner les services d'information touristique.

### Offres d'emplois

N'oubliez pas de visiter la section « Jobs » de ce journal ainsi que notre site web [www.municipalite.ferme-neuve.qc.ca](http://www.municipalite.ferme-neuve.qc.ca) pour connaître les emplois disponibles!

### RAPPEL- Délai de traitement des demandes

Avec l'arrivée du beau temps et l'approche du printemps, les demandes de permis et certificats augmentent considérablement au sein de la municipalité. Veuillez donc prendre note que le délai de réponse pour vos demandes peut aller jusqu'à 20 jours ouvrables. Il est donc important d'ajouter ce délai à la planification de vos travaux. De plus, nous désirons vous rappeler qu'il est interdit de commencer les travaux avant l'obtention du certificat d'autorisation ou du permis les autorisant.

### PETIT RAPPEL

Vous devez faire une demande de permis pour toute modification sur votre propriété. En effet, que ce soit pour l'ajout ou le retrait d'un local commercial ou d'un logement, il est important d'aviser la municipalité afin que le permis soit émis et que le montant des taxes, poubelles, etc. soit ajusté.

### NOUVEAUTÉ

La zone FOR-14 a été ajoutée à notre zonage. Celle-ci est située au nord du Baskatong, proche du Camping de la Baie du Diable. En tout temps, l'installation de roulotte est interdite dans cette zone. Aucun certificat d'autorisation ne sera délivré.

